



Brève N°01 du 14 janvier 2016

## VŒUX CFDT 2016

La CFDT-INRA vous présente ses meilleurs vœux pour 2016. Que cette nouvelle année vous apporte santé, confiance, bonheur et réussite pour vous et vos proches.

Que 2016 nous permette d'obtenir des avancées durables et significatives sur les grandes questions d'actualités comme de fond. L'intérêt général et le sens du service public continueront de guider nos actions syndicales. On ne construit durablement que dans le cadre vertueux où l'intérêt mutuel, celui des personnels et de l'Institut, est recherché.

Des discussions s'engagent dès ces premières semaines autour du projet de réforme indemnitaire des ITA (RIFSEEP – Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel), contre lequel la CFDT s'est clairement opposée depuis plusieurs mois (motion commune au Comité Technique de l'INRA du 29 septembre, interpellation des tutelles au Conseil d'Administration INRA du 17 décembre).

Ce nouveau dispositif de primes individuelles accentuerait la compétition entre personnels (y compris de même grade et catégorie) et fragiliserait durablement le travail d'équipe qui caractérise nos activités de recherche. Sa mise en œuvre reposerait essentiellement sur les responsables intermédiaires (Directeurs d'unité en particulier), alors qu'ils n'en ont pas les moyens et le plus souvent ne la souhaitent pas.

Dans l'Institut, ce sont les évolutions des compétences et des compositions de certaines de nos instances qui vont nous mobiliser. Elles font suite aux réflexions relatives à la nouvelle charte du management et des évolutions statutaires récentes de l'INRA. Nous formulons le vœu que la mise en place de ces nouveaux cadres de dialogue s'opère dans l'écoute mutuelle et le respect des positions de chacun.

2016 doit également nous permettre d'avancer sur la mise en place du télétravail à l'INRA et l'instauration d'une complémentaire santé avec participation financière de l'employeur. La CFDT porte ces revendications depuis plusieurs années : aujourd'hui, un décret sur le télétravail propose un cadre qu'il faut négocier en interne pour sécuriser l'entrée des agents dans ce dispositif et l'application depuis le premier janvier de la participation de l'employeur à la complémentaire santé dans le privé doit permettre d'aborder cette revendication dans le public. Les négociations relatives à l'amélioration du pouvoir d'achat et des carrières dans les Fonctions Publiques (chantier PPCR – *Parcours Professionnel, Carrières et Rémunérations*) se poursuivent et doivent apporter des avancées significatives pour les agents. Ces dossiers majeurs mobiliseront les équipes de la CFDT tant en interne qu'à l'échelle du gouvernement.

Une année dense au cours de laquelle la CFDT mettra tout en œuvre pour obtenir de nouveaux droits et des conditions de travail meilleurs pour l'ensemble du personnel.

Enfin, que 2016 voit les valeurs qui fondent notre république, celle des droits de l'homme, guider à nouveau les choix politiques et les actions publiques où toutes les composantes de notre société sont concernées.

